

Séance du 05 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq avril à 19 heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	18	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mmes M. ALLANOT Yves, BAREILLE Muriel, BERGÉ Geneviève CAMPOS Patricia, CAYRON Gérard, CHAPOTHIN François, DOUARD Vincent, GELIZE Cédric, HUSTET Hervé, LAFFAILLE Denis, LALANNE Gisèle, LANDRIEU Floriane, LAPLACE-NOBLE Karine, LENOIR Thomas, MALABAT Romain, PEYROULET Bernard, REIMANN Julien, TADDEI Anne-Claire,

Procuration(s) :

Mmes CAPDEVOLLE Gaëlle (F. CHAPOTHIN), LACROIX Caroline (P. CAMPOS), SENTAURENS Laurence (B. PEYROULET), VIRLOGEUX Angélique (F. LANDRIEU)

Date de la convocation
29 mars 2024

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
29 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

M. J. PROVENCE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

M. Gérard CAYRON

15 avril 2024
et publication du
15 avril 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'Assemblée délibérante constate, aussi pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différentes comptes.

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 2 241 347,36

Recettes : 2 250 682,12

Fonctionnement

Dépenses : 4 711 211,12

Recettes : 4 711 211,12

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 3 602 304,12 (dont 1 360 956,76 de RAR)

Recettes : 3 602 304,12 (dont 1 351 622,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 4 711 211,12 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 4 711 211,12 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Sauvagnon

Le Maire PEYROULET Bernard

le(s) secrétaire(s) de séance

